Le Concours d'éloquence – Arts français et australiens

Un partenariat

Culture Plus *

Australian Embassy
France

Ecole du Louvre
Palais du Louvre

Édition française 2026
Conditions Générales (« CG »)

2 March 2026

* *CulturePlus* est une organisation australienne, reconnue par l'organisme des charités australiennes ACNC.

Concept du Concours d'Éloquence – Arts français et australiens

Le Concours d'Éloquence, Arts français et australiens, (« le *Concours* ») est un challenge récompensant la meilleure présentation donnée en direct et en anglais par un étudiant de l'École du Louvre sur un thème mettant en valeur les liens culturels entre l'Australie et la France.
Le thème des présentations varie d'une année à l'autre mais fait toujours appel à la comparaison d'au moins deux artistes[1], l'un français, l'autre australien.

Le *Concours* est une formidable opportunité d'enrichir les CV des étudiants, de développer leurs compétences oratoires en anglais, de se faire connaitre et de rencontrer des professionnels du monde de l'art, et de bénéficier d'une expérience exceptionnelle en Australie : le premier prix est un voyage de 2 semaines de visites et de rendez-vous avec des commissaires des grands musées et galeries de Sydney, Melbourne et Canberra.

Contact et informations :

Site web : Cultureplus.com.au.
Marie@cultureplus.com.au

Quatre zooms d'information, à destination des étudiants souhaitant participer, sont organisés. Les détails des zooms sont communiqués sur le site internet de Culture Plus, via le compte Instagram de Culture Plus (CulturePlus_Eloquence), par l'Ecole du Louvre.

[1] «Artistes » peut être compris au sens large et inclure aussi bien des artistes peintres que des écrivains, architectes, photographes, réalisateurs de films….

Thème **2026** :

En 2026, le thème retenu est l'Art, les arbres et forêts, dans un contexte écologique, de l'école de Barbizon à nos jours.
Les étudiants sont invités à comparer un artiste français avec un artiste australien et à analyser comment une sensibilité environnementale aux arbres, ou forêts, a inspiré leur art.
L'Annexe 2 contient une liste non exclusive d'artistes qui peuvent être comparés.

Critères d'éligibilité :

Les étudiants doivent répondre aux critères suivants pour pouvoir participer au *Concours* :
a) Les étudiants doivent être inscrits pour le premier semestre de l'année civile à l'École du Louvre.
b) Les étudiants doivent être âgés de plus de 18 ans et être en mesure légale de signer ce document.

Prix du gagnant

Le(la) gagnant(e) du *Concours* bénéficie d'opportunités professionnelles exceptionnelles :

En Australie, une immersion professionnelle de 2 semaines avec :

- Un vol aller-retour Paris/Sydney en économie, d'un montant maximum de A$2,500. Le vol est réservé par Culture Plus sur la base des dates de l'étudiant.
- Un séjour en Australie, Sydney. Le séjour est à prendre avant le 15 mai 2027[2], en excluant la période du 15 décembre 2026 au 1er février 2027 (période de congés d'été en Australie et équivalente au mois d'aout en France).
- Des rencontres avec des professionnels de l'art, des commissaires d'exposition, des artistes, des directeurs de galeries. Les rencontres sont prises en fonction des centres d'intérêt du (de la) gagnant(e).
- Des visites dans les musées les plus importants.
- Les transports, repas et boissons sur Sydney sont à la charge de l'étudiant.

En France :

- Des entretiens « mentoring » d'1heure avec chacun des membres du jury.

[2] Le billet d'avion peut être étendu au-delà des 3 semaines organisées par Culture Plus, pour couvrir les périodes d'exclusion de l'été et entre le 15 mai et le 1er juillet. L'hébergement est alors à la charge de l'étudiant pendant ces périodes.

Conditions de participation :

Pour participer au *Concours*, les étudiants doivent soumettre leurs dossiers de candidature à
Marie Garraut, marie.garraut@ecoledulouvre.fr
et à
Marie Chretien, marie@cultureplus.com.au.

Les candidatures sont composées d'un dossier à remettre avant le **15 avril 2026**. Le dossier, décrit dans l'Annexe 1, contient en particulier :

- un résumé (350 mots maximum) de leur présentation.
- une vidéo YouTube de 7 minutes de leur présentation. A noter, un enregistrement d'une session zoom peut servir de base a la vidéo You Tube.

Finale du Concours

Les trois meilleurs étudiants, sélectionnés en mai par l'École du Louvre, sont invités à la finale, à l'Ambassade d'Australie, à Paris. La finale, présidée par son Excellence, l'ambassadrice d'Australie, aura lieu en juin 2026. La date de la finale, la composition du jury, les noms et photos des finalistes seront affichés sur le site internet de Culture Plus. Lors de la finale, chaque étudiant produit, en direct et en anglais, une présentation de 7 minutes, reflétant la vidéo de son dossier de candidature. Si les conditions ne permettent pas une présentation en direct, la présentation sera remplacée par la vidéo.

Publication

Les noms, les photos, les vidéos et le résumé des finalistes sont publiés sur le site web de *Culture Plus* et sur le compte Instagram de *Culture Plus*.

Jury

Culture Plus, en partenariat avec l'Ambassade d'Australie et l'École du Louvre, est responsable du jury de la finale.

Obligations des étudiants

En soumettant son dossier de candidature (Cf. Annexe 1) et en participant au *Concours*, les étudiants ont les obligations suivantes :

- Le dossier ne doit pas contenir de langage ou de matériel inapproprié, ni de matériel qui, selon *Culture Plus* ou l'Ecole du Louvre, serait raciste, offensant ou illégal.
- Toutes les informations fournies par l'étudiant(e) sont véridiques et exactes.
- L'étudiant a obtenu tous les accords et licences nécessaires pour communiquer (présentation en direct) ou diffuser (YouTube vidéo) sur les œuvres de sa présentation.

Les étudiants sélectionnés ou le gagnant du *Concours* ont les obligations supplémentaires suivantes :

- Les étudiants acceptent de poster régulièrement sur Instagram ou sur leur plateforme de médias sociaux. Par exemple : retour d'expérience en tant que sélectionné ou gagnant du *Concours*, ou promotion du *Concours* 2027.
- Les étudiants acceptent que leurs vidéos et résumés soient publiés sur le site web de *Culture Plus*, sur le programme de la finale et sur le site web de tout sponsor.
- Les étudiants se doivent d'accepter les invitations aux réceptions des partenaires et sponsors de *Culture Plus*. Il pourra leur être demandé de prononcer quelques mots ou de reproduire leurs présentations (y compris lors de la finale du concours 2026 à Paris).
- Les étudiants s'engagent, lors de leur participation à un événement organisé par *Culture Plus* ou ses sponsors, à agir de manière responsable et professionnelle et à promouvoir les intérêts de leur institution et de *Culture Plus* lors de ces événements.

Le gagnant du *Concours* a les obligations supplémentaires suivantes :
Il s'engage à :

- Partir en Australie avant le 15 mai 2027 pour une durée de 2 semaines minimum, en excluant la période du 15 décembre 2026 au 27 janvier 2027.
- Rédiger un bref rapport sur son expérience en Australie et donner son accord pour la publication de ce rapport sur le site internet de *Culture Plus*,
- Souscrire à toutes les assurances nécessaires, y compris, mais sans s'y limiter, à des assurances voyage, santé, perte et vol, avant son départ.

Limitation de la responsabilité de Culture Plus

Culture Plus, ou ses représentants, n'est en aucun cas responsable ou tenu de dédommager les étudiant(e), ou d'accepter une quelconque responsabilité, en France et en Australie, pour :

- Toute information incorrecte ou inexacte ;
- Toute communication ou diffusion d'images ou de vidéos fourni par les étudiants et n'ayant pas obtenu d'accord de communication, diffusion ou licence préalable.
- Toute erreur technique pouvant survenir au cours de l'organisation du *Concours*;
- Tout préjudice, dommage, dépense, coût, responsabilité ou perte de quelque nature que ce soit (directe, indirecte ou consécutive) subi par les étudiants ou leurs biens respectifs du fait de leur participation au *Concours* ou de l'acceptation ou de l'utilisation d'un prix;
- Toute mésaventure, tout incident, accident, attentat ou tout cas de force majeure ;
- Toute perte, vol ou détérioration de biens personnels ;
- Tout accident, une maladie, une blessure ou un décès ;
- L'annulation, le report ou le retard des vols ou de tout moyen de transport.

Généralités

- *Culture Plus* se réserve le droit de modifier les présentes *CG*, à sa seule discrétion, et de publier les *CG* modifiés sur le site www.Cultureplus.com.au. Les valeurs et les descriptions des prix sont correctes au moment de la publication, mais aucune responsabilité n'est acceptée en cas de variation de la valeur ou de la nature d'un prix.
- Les prix ne sont ni transférables ni échangeables, et les éléments non monétaires ne peuvent être considérés comme des paiements monétaires.
- En continuant à participer au *Concours* ou en acceptant un prix, les étudiants sont tenus d'accepter les *CG* modifiés.
- Les étudiants conservent la propriété de tous les droits de propriété intellectuelle liés à leur participation, sous réserve des limitations citées dans les présentes *CG*. Les étudiants accordent à *Culture Plus* et à ses partenaires et sponsors les droits pour utiliser, publier, éditer, reformater, stocker et communiquer au public le contenu du dossier de candidature (Annexe 1), sans préavis et sans avoir à payer de frais.
- Si, pour quelque raison que ce soit, le *Concours* ne peut se dérouler comme prévu, est perturbé ou interrompu de quelque manière que ce soit, *Culture Plus* se réserve le droit d'annuler, de mettre fin, de suspendre, de modifier ou de décaler le *Concours*.
- Toutes les décisions prises par *Culture Plus* sont définitives et *Culture Plus* n'entretiendra aucune correspondance avec les étudiants.

Je déclare avoir lu et approuvé les Conditions Générales ou « CG » du *Concours* 2025 ci-dessus.
Date :
Nom de l'étudiant:
Signature :

Annexe 1 : Dossier de candidature

Le dossier contient :

1. Un résumé écrit de la présentation : document en format **Word,** police 12 et en anglais contenant :
   Page 1 :
   - Les coordonnées (nom, prénom, email, portable) et la photo de l'étudiant
   - Une présentation de l'étudiant : 50 mots maximum en anglais (diplômes ou prix déjà obtenus, niveau d'étude, stages réalisés ou expériences professionnelles)
   - Le titre de la présentation
   - Deux images clés, une pour chaque artiste

   Pages 2 et 3 :
   - Le résumé de la présentation : 400 mots maximum, en anglais.
   - Le nombre de mots utilisés pour le résumé.
   - Les références ou sources utilisées pour le résumé.

2. Le lien internet vers une présentation enregistrée sous **Youtube**. La présentation est orale, en anglais, et de 7 minutes maximum, et peut-être effectuée avec l'aide de supports PowerPoints ou vidéos. A noter : Il est très facile de télécharger sur YouTube des présentations au format MP4. Le format MP4 est le format d'enregistrement des sessions Zoom.

Le dossier doit être envoyé par email, **avant le 15 avril 2026, 22h, heure de Paris**, à Marie Chretien, marie@cultureplus.com.au et Marie Garaut, marie.garraut@ecoledulouvre.fr. Objet de l'email : « Concours français d'éloquence : dossier de candidature ».

Si l'étudiant est sélectionné pour la finale, il lui sera également demandé de fournir une semaine avant la finale :

3. Les PowerPoint ou le support vidéo utilisés pour sa présentation en direct.
4. La dernière version du présent document, avec la mention « lu et approuvé », datée et signée.
5. Éventuellement, une version finale de son document Word et de sa vidéo YouTube.

Critères de sélection :

- Résumé :
  - 10% : Respect du format du résumé et du nombre limite de mots. Clarté de la présentation de l'étudiant,
  - 15% : Qualité et pertinences des références utilisées
  - 15% : Pertinence du sujet par rapport au thème du Concours
  - 20% : Qualité de l'expression écrite et de la structure du résumé.
  - 40% : Intérêt, originalité et profondeur de l'exposé par rapport au thème du *Concours*,

- Vidéo et présentation orale :
  - 10% Respect du temps imparti de 7 minutes.
  - 15% : Pertinence du sujet par rapport au thème du Concours
  - 35% : Pertinence et intérêt du contenu par rapport au thème du concours.
  - 40% : Aisance en matière de communication et bonne utilisation de supports (power-points, photos, vidéos, musique...). Des fiches mnémotechniques sont autorisées. Aucune lecture de document n'est possible.

Annexe 2 : Liste d'artistes français et australiens dont l'œuvre reflète une conscience écologique pour les arbres ou forets.

La liste est non exclusive et est donnée à titre indicatif

Artistes français	Artistes australiens
Artistes du 19 et 20ieme siècles • Theodore Rousseau et l'Ecole de Barbizon • Francis Halle (dessinateur, botaniste, explorateur) • Paul Serusier (1891, Le bois sacré) • Jean Dubuffet (1972, Groupe de 4 arbres) **Artistes du 21ieme siècle** • Eva Jospin • Fabrice Hyber • Claude Mollar • Francois Mechain (2009, L'arbre aux couteaux) • Catherine Baas (2013, Souffle) • Nicholas Henry • Stephane Erouane Dumas • Francis Halle	**Artistes du 19 et 20ieme siècles** • Frederick Mc Cubbin (1904, The Pioneer) • Sydney Long (1916, Fantasy) • Arthur Streeton (1928, Last of the Messmates, 1934, The Vanishing Forest) • Peter Dombrowskis (1982, Franklin river) **Artistes du 21ieme siècle** • Janet Laurence • Badger Bates • Nici Cumpston • Euraba artists & Papermakers (2000, Baggay) • Lyndal Jones • Dan Allende (Futurefarmers) • Lucas Ihlein